

CONTRAT D'ENGAGEMENT



Le contrat est passé entre :

Le boulanger Frédéric DESTAILLEUR – 1 route du Hutzelhof - 57 230 STURTZELBRONN

Contact : 06 42 08 16 65 // contact@ecotrait.fr

Et l'adhérent :

Adresse :

Tél : Mail :@.....

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP, à savoir :

Engagements du paysan :

>> distribuer toutes les deux semaines pendant la durée de l'abonnement, du pain de sa fabrication.

>> être présent régulièrement aux distributions, donner des nouvelles de sa boulange, accueillir chaque adhérent sur sa ferme pendant la saison d'engagement.

>> être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

>> adopter des pratiques et des méthodes respectueuses de l'agriculture et de l'environnement,

conformément, à minima, au cahier des charges de l'agriculture biologique.

Engagements de l'adhérent :

>> s'abonner au panier parmi les choix proposés et sur la durée de la période.

>> gérer le partage éventuel de son panier, ses retards et absences (vacances, déplacements...) aux distributions, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas de non prise de panier.

>> participer aux réunions et activités de l'association proposées en partenariat avec le producteur.

Période de l'abonnement : 03/12/2021 au 25/03/2022 – soit 9 paniers « pain »

Les distributions : tous les 15 jrs, le vendredi 18h30 à 19h30 à Ingwiller (Rte de Rotbach).

Composition de mon panier PAIN (= nb de pain souhaité à chaque distribution)

Campagne :x3,50 € Noix :x3,50 € Pavot :x3,50 € Multi-graines :x3,50 €

Campagne (blé var.ancienne):.....x3,50€ Meteil (blé t80 / seigle t170) :x3,50 €

>> Total à payer au producteur :€ (*montant total = nb de pain x 3,5€ x 9 paniers*)

Le.....

Nom et signature de l'adhérent :

Le boulanger, Frédéric DESTAILLEUR (signature) :